

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Delorme – Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS : 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18**GENDARMERIE :** 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie sur rdv au 06 62 00 60 53

SERVICES D'AIDES A DOMICILE**- A.D.M.R. ABRI :** 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- ANTARÈS SERVICES : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

rampecourpiere@cctdm.fr

• Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**EFS (Espace France Services)**

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30 et

14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. accueil@mission-locale-

thiers.com

SOLIIHA (Améliorer l'habitat ancien -**subventions aux propriétaires) - Sur RDV**

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/solih-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de 8h30 à

17h uniquement sur rendez-vous. Contact: PLA-

CET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou par mail à

melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM : sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à partir

de 14h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9 h à 12h et de

13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT : sur RDV au 3646, demander le service

social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16**LA POSTE :** horaires d'ouverture : Le lundi,

jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. Le mardi

de 10h à 12h et 14h à 18h. Le samedi de 9h à

12h. *Fermé le mercredi***CONCILIATEUR DE JUSTICE :** en mairie, les 1er et

3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr**• ÉTAT-CIVIL****Toutes nos condoléances à la famille de :**

- Bernadette BOUDIER, épouse CARTON

décédée le 1^{er} janvier 2023.**• CIMETIÈRE****Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h****Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30**

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 08/2023 Semaine du 23 février au 02 mars 2023**• CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER 2023****•** La convocation a été envoyée avec l'ordre du jour, la note de synthèse et les annexes aux élus acceptant de recevoir ces documents par mail.

Par souci d'économies, les élus ayant choisi de recevoir leur convocation par papier ont eu la convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse mais pas les annexes imposantes ; qui elles devaient être consultées sur place.

En outre, deux élus minoritaires ne sont pas venues chercher leur pochette.

Par souci d'égalité et pour respecter strictement la loi, les points de l'ordre du jour avec annexes ont été reportés **au lundi 27 février à 20h** ; et tous les documents sont renvoyés par voie postale :**ORDRE DU JOUR :****INTRODUCTION**

01 – Désignation du secrétaire de séance.

02 – Compte-rendu des délégations du Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

03 – Remplacements au sein des commissions municipales.

04 – Remplacement de membres au sein de la commission de délégation de services publics.

05 – Remplacement de membres au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

06 – Avis sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme 2023-2028.

AFFAIRES FINANCIÈRES

07 – Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.

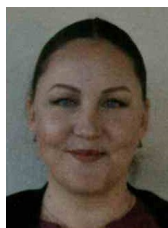
08 – Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne relative aux charges transférées en 2022.

AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

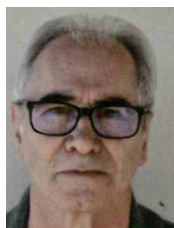
09 – Territoire d'énergie – Modification des statuts.

10 – Territoire d'énergie – Rénovation éclairage public – Passage en Led – 1^{ère} tranche 2023.

11 – SIAEP Rive Gauche de la Dore – Modification des statuts.

QUESTIONS DIVERSES.**•** Suite à la démission d'Atlantique DE LAVERNAY (que nous remercions pour son investissement), Madame Le Maire a installé Yves BECOUZE à sa place comme conseiller municipal et le Conseil Municipal a élu à la majorité Danielle TOURON comme 6ème Maire Adjointe, à l'attractivité, au tourisme, au patrimoine et aux marchés hebdomadaires. Jean-Baptiste CHALUS se verra confier en tant que Conseiller Délégué, la responsabilité des festivités, en sus des villages et des quartiers.

Atlantique DE LAVERNAY



Yves BECOUZE



Danielle TOURON

• Le 20 février, le Conseil Municipal a adopté un vœu à la majorité :*« Dans cette période d'élaboration budgétaire, notre commune, comme beaucoup d'autres, est confrontée à l'inflation et à la hausse prodigieuse du coût de l'énergie. Cette situation inédite met fortement à mal son équilibre budgétaire.**Dans chaque collectivité on élabore des mesures fortement impactantes pour la vie quotidienne des usagers (baisse de chauffage, diminution des amplitudes d'ouverture d'équipements publics, accentuation de l'extinction de l'éclairage nocturne...). Mais ces efforts sont insuffisants au regard de la hausse des dépenses de fonctionnement.**Sans recettes supplémentaires, les élu(e)s locaux n'auront pas d'autres choix que de limiter d'autres postes de dépenses dans un contexte budgétaire fortement dégradé avec la baisse des dotations d'Etat cumulée depuis plusieurs mandatures.**Face à cette flambée des prix, la loi de finances pour 2023 ne prévoit pas les compensations indispensables.**Beaucoup d'élu(e)s ne peuvent se satisfaire du déclin du service public local et de la mise en cause des investissements indispensables à leur territoire.**Dans cette perspective, le Conseil Municipal de Courpière demande de :**- créer un fonds de compensation financier pour les collectivités qui ont subi des fortes augmentations de dépenses d'énergie en 2022,**- rendre éligible immédiatement l'ensemble des collectivités locales, les usagers et les entreprises locales à un tarif réglementé de vente de l'électricité et du gaz décorrélé des prix de marché,**- retrouver une réelle maîtrise publique du secteur de l'énergie par un service public unifié de l'électricité et du gaz,**- faire passer la TVA à 5,5% (au lieu de 20%) pour l'électricité et le gaz au regard de leur caractère essentiel,*

(suite du vœu au dos)

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisio) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15

Danielle TOURON (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers et festivités)

Conseillers municipaux : ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÈRE Michel, LAFORET Dominique, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoix@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoix@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous au 04 73 53 01 21,
Et le jeudi de 10h00 à 12h00.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :
lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h00 et jeudi de 9h à 12h00.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

● CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER 2023 (suite)

- mettre fin aux dispositifs de l'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH) pour les concurrents d'EDF et au marché spéculatif européen de l'électricité et le gaz,
- engager un plan ambitieux de transition énergétique avec un soutien à la hauteur de l'Etat, notamment pour la rénovation thermique de tous les équipements publics et habitations énergivores. »

● Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité **une aide de 500 euros pour soutenir les peuples turc et syrien** à faire face au drame du terrible tremblement de terre. L'aide sera acheminée via le Secours Populaire.

● MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DU CENTRE BOURG

La Commune prépare un jeu numérique pour cette mise en valeur. Son lancement aura lieu à l'occasion de la journée du patrimoine de juin 2023.

Pour ce faire, la Commune a retenu une agence de conception spécialisée qui va filmer des acteurs dans Courpière et utiliser aussi un drone dans la semaine du 13 au 18 février prochain pour montrer le cœur historique de Courpière vu d'en haut. Des membres du Conseil des Jeunes intéressés par ce projet sont associés à ce tournage.

C'est une sorte de jeu de piste à QR Codes avec des personnages imaginaires et des énigmes à résoudre. Il est très ludique et appuyé sur des faits et des lieux historiques locaux. Il sera accessible gratuitement à partir d'un téléphone portable.

L'objectif se rattache à la revitalisation de notre « Petite Ville de Demain » : les habitants seront fiers d'emmener leur famille, leurs amis visiter Courpière à travers ce jeu contemporain qui attirera aussi des touristes, (voire des habitants futurs) dans notre cœur de bourg.

Christiane SAMSON, Maire de Courpière

● RETOUR SUR LE SPECTACLE DE LA SAISON CULTURELLE JEUNES POUSSÉS « ÇA CARTONNE »

Mercredi 8 février, la Ville de Courpière a accueilli le spectacle « Ça cartonne » de la Cie Triple Bidouille.

Près de 200 enfants de Courpière et des alentours étaient présents pour ce moment plein de voyages et de poésie. L'espace Coubertin a vibré au son des rires des enfants qui ont accompagné Lucien, un bricoleur du dimanche, dans la construction complexe de sa maison en carton.

Ce spectacle de qualité qui donne vie à des cartons en associant bruitages, musiques, imaginaire, ombres chinoises, a ravi les enfants.

Merci à la Cie Triple Bidouille et à l'organisation des Jeunes Poussés qui permet chaque année aux enfants de découvrir le spectacle vivant.



● CARNAVAL DES ÉCOLES MATERNELLES (PUBLIQUE ET PRIVÉE)

L'article avec les photos du carnaval sur le marché hebdomadaire du 21 février passera la semaine prochaine.

● PLANTER DES ARBRES ET UNE HAIE AVANT LE PRINTEMPS À L'ÉCOLE MATERNELLE

La Commune de Courpière aide à la concrétisation d'un projet dit « Puzzle de la nature » du Parc Naturel Régional Livradois Forez, puisque ce projet de favoriser la protection de la biodiversité par des continuités écologiques recoupe le projet municipal de planter des arbres et des arbustes en y associant les jeunes de Courpière.

L'association « Fais et Ris » a été financée par le Parc pour intervenir dans deux classes de CM1 à l'école primaire Jean Zay sur cet enjeu écologique et cherchait un partenaire pour concrétiser la théorie par une plantation proche de cette école : ce sera la Commune de Courpière qui va acheter les arbres et les végétaux, et mettre à disposition le service municipal des espaces verts et ses engins pour faire les trous de plantation la veille de l'initiative pédagogique de la plantation proprement dite encadrée par « Fais et Ris », les professeurs de primaire, et des élus de Courpière et du Parc.

En accord avec les directrices des deux écoles, la date du jeudi 02 mars est retenue (report au jeudi 9 mars si intempéries) pour planter une haie d'arbustes et une rangée d'arbres devant les façades des classes et de la salle de sieste de l'école maternelle afin de leur apporter un peu de fraîcheur l'été.

● COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour payer vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, factures d'eau...).

Les buralistes partenaires à Courpière sont le bureau de tabac/presse Roques (en centre bourg 3 rue du 14 Juillet) et celui du Pont (9 avenue Henri Pourrat), ils afficheront ce logo :

Vous pourrez y effectuer vos paiements :
- En espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire sans plafond
- Attention pas de paiements d'impôts de plus de 300 €



● FÊTE DE LA 102^{ème} ROSIÈRE DE COURPIÈRE



La fête de la 102^{ème} Rosière de Courpière se tiendra cette année les **09, 10 et 11 juin 2023**.

Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2023, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie **au plus tard le 27 février 2023**.

La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année.

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente ainsi que d'une courte vidéo de présentation.

● MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

➤ Exposition artistique : dix artistes du territoire à découvrir

Peinture, portraits sur bois, dessins, aquarelles, vitraux...

Du 21 février au 31 mars

Entrée libre aux horaires d'ouverture

Médiathèque – 5 place Jean Payre-63120 COURPIÈRE

Renseignements : 04-73-51-29-55

➤ Exposition de la maquette du château de la Faye d'Olmet

Prêtée par La Fayessociation

Venez la découvrir ! **Du 7 mars au 31 mars**

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Renseignements : 04-73-51-29-55



➤ Bébés lecteurs : « Art et couleurs »

Une magnifique balade où se mêlent des histoires colorées et des comptines.

Mercredi 15 mars et jeudi 16 mars à 10h00

Enfants de 1 mois à 3 ans - Gratuit - Durée 1h

Renseignements et inscriptions : 04-73-51-29-55

➤ Atelier Stop motion

Cet atelier permettra de découvrir le « stop motion », une technique d'animation qui permet de créer un effet de mouvement avec des objets immobiles. Venez créer votre propre film d'animation, grâce à l'application sur tablette !

Mercredi 22 mars à 10h00 tout public, enfants à partir de 8 ans -

Gratuit - Durée : 2h00 -

Renseignements et inscriptions : 04-73-51-29-55

● INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE COURPIÈRE,

avenue Pierre de Coubertin.

- Enfants nés en 2020 pour une scolarisation obligatoire en Petite Section et enfants nés en 2021 pour une scolarisation en Toute Petite Section, en fonction des places disponibles.

Démarche à suivre pour finaliser l'inscription :

- Se rendre à la mairie de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. (Mairie de Courpière ou dérogation pour certaines autres communes)

- Prendre contact avec la directrice de l'école par email ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr ou au 04 73 53 16 77 de préférence le LUNDI pour convenir d'un rendez-vous et se rendre à l'école maternelle avec les documents suivants : certificat d'inscription / livret de famille / carnet de santé de l'enfant.

INSCRIPTIONS à partir du 27 février 2023. Merci de votre compréhension.

La directrice, Mme Stéphanie PUISSANT

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY DE COURPIÈRE,

Rue Jean Zay

Les inscriptions au CP pour la rentrée 2023 concernent les enfants nés en 2017 et avant.

Les démarches à faire sont les suivantes :

- d'abord se rendre à la **Mairie de son lieu de résidence** avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.

- ensuite se rendre à l'école élémentaire Jean Zay avec :

Ø le certificat d'inscription délivré par la Mairie,

Ø le livret de famille,

Ø le carnet de santé de l'enfant,

Ø le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment **si l'enfant ne vient pas de l'école maternelle publique de Courpière.**

Inscriptions du 27 février au 17 mars 2023 sur rendez-vous au 06-98-00-67-58

En cas d'absence de la directrice, laissez votre nom et votre numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique en précisant le motif de votre appel.

L'entrée principale de l'école est située rue Jean Zay.

La directrice, Mme Christine BRETTEL

● PORTES OUVERTES DU COLLÈGE DE BELLIME DE COURPIÈRE

Portes ouvertes samedi 4 mars 2023 de 9h à 12h30.

➤ Venez découvrir un collège où il fait bon vivre dans un cadre agréable : Classes à faible effectif, dispositif ULIS, internat familial.

➤ Venez découvrir un collège où il fait bon apprendre et réussir :

Accompagnement Personnalisé en Français et Mathématiques

➤ Venez découvrir : les travaux d'élèves dans les classes,

les démonstrations du club Sciences - le club Manga - l'atelier artistique et culturel : la chorale - l'association sportive.

Une journée d'immersion est envisageable pour les élèves des écoles hors secteur. Pour ce faire, veuillez contacter le secrétariat du collège au 04.73.53.15.83

Venez rencontrer l'ensemble des personnels

● PORTES OUVERTES DE L'INSTITUTION SAINT-PIERRE DE COURPIÈRE

PORTES OUVERTES

➤ Maternelle et primaire

8 rue du 11 Novembre

Samedi 04 mars 2023 de 9h à 12h

Accueil dès 2 ans

➤ Collège et lycée général

Vendredi 3 mars de 17h à 20h et samedi 4 mars de 9h à 12h

Rue Saint-Pierre

- Visites guidées par les élèves
- Présentation des projets
- Rencontres avec les enseignants

Retrouvez les informations, vidéos sur notre site : www.institution-saint-pierre.fr et au 04.73.51.72.00

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 27 février au 03 mars

Lundi : carottes et panais râpés, œufs brouillés, cocos à la tomate, yaourt ou fromage, gâteau maison au chocolat.

Mardi : farandole de haricots (plats, verts, rouges, blancs), saucisson cuit et saucisse de chou, pommes de terre, yaourt ou fromage, fruit de saison.

Jeudi : salade d'endives aux petits croutons, moules à la crème persillée, riz au curry, milkshake à la banane

Vendredi : velouté de potiron, aiguillettes de poulet, chou braisé, yaourt ou fromage, fruit d'hiver.

● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● NOUVEAU À COURPIÈRE

Le docteur Valérie REIFF, chirurgien-dentiste, est ravie de vous accueillir dans son cabinet dentaire, situé 38 Avenue de la Gare.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 04 73 53 46 25 ou par internet (Doctolib).

● MESSES

Samedi 25 février à 18h00 : Augerolles

Dimanche 26 février à 11h00 : Courpière

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

Infos associatives

● LES AMIS DE LIMARIE ET SA BANLIEUE

La potée auvergnate organisée par Les Amis de Limarie et initialement prévue le dimanche 05 mars à Néronde-sur-Dore **est annulée.**

ANNULÉE

● LES RESTOS DU CŒUR

La campagne d'été débutera le **mardi 14 mars 2023.**

Si vous pensez pouvoir bénéficier de notre aide, venez **impérativement vous inscrire** :

Le vendredi 24 février ou mercredi 01 mars 2023 entre : **14h et 16h30** au local 52 avenue de la gare à Courpière.

Munissez-vous de : votre carte d'identité - avis d'imposition- de tous vos justificatifs de revenus (attestation CAF à jour - retraite...)- de votre bail ou quittance de loyer ainsi que vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau) .

L'équipe des Restos

● CINÉMA REX

VIVRE - Grande-Bretagne 2022 - Drame - Durée 1h42

Vendredi 24 février à 20h30
Lundi 27 février à 20h30

MAURICE LE CHAT FABULEUX - Grande-Bretagne, Allemagne 2022 - Animation - Durée : 1h33

Samedi 25 février à 14h30
Dimanche 26 février à 11h00

ASTERIX ET OBELIX : L'EMPIRE DU MILIEU - France 2022 - Comédie - Durée : 1h51

Samedi 25 février à 17h30

BABYLON - Etats-Unis 2022 - Historique, drame - Durée : 3h09

Samedi 25 février à 20h00
Dimanche 26 février à 17h30

Infos sportives

● PÉTANQUE DE LIMARIE

Concours de belote dimanche 5 mars salle Coubertin organisé par la pétanque de Limarie 1er lot 2 jambons - 1 ou 2 cochons détaillés sous réserve du nombre d'équipes inscrites un lot à chaque participant - inscription 16 euros par équipe à partir de 13h30
Buvette et pâtisseries maison

● ASSOCIATION COURPIÉROISE DE VOLLEY-BALL (A.C.V.B)

- Jeudi 23 Février à 20h: ACVB 1/ PERIGNAT LES SARRIEVE 3 au Gymnase de Bellime.
- Jeudi 23 Février à 20h: STADE CLERMONTOIS 4/ ACVB 2 au Gymnase de la Charme, 10 Boulevard John Fitzgerald Kennedy, Clermont Ferrand.
- Mardi 28 Février à 20h à Saint-Germain-Lembron l'ACVB F (équipe féminine adulte) affrontera LEMBRON.
- Jeudi 2 Mars à 20h: l'ACVB1 ira rencontrer GERZAT1 (Gymnase C.Fournier, Gerzat) pendant que l'ACVB2 affrontera le STADE CLERMONT4 à domicile (Gymnase de Bellime). Venez les soutenir en nombre!

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE (USC)

Les résultats du week-end :

- U13** Gagné 4-1 VS BILLOM - Loan X4
- U15** Match nul 1-1 VS ROMAGNAT - Lucas X1
- U18** Perdu 1-4 VS LEMPDES SPORT 2 - Emir X1
- SE2** Match nul 0-0 VS JOZE
- SE3** Forfait général de l'équipe adverse

Les rencontres du week-end : Samedi 25 février

- U13** VS ST GENES/ORCINES- 14h30 à

ORCINES)

- U15** VS BEAUMONT 3 - 15h à COURPIERE (BONHOMME)
- U18** VS ST GEORGES - 15h à ST GEORGES DE MONS
- SE1** VS VERTAIZON - 20h à COURPIERE (BELLIME)
- SE2** VS LIVRADOIS SUD 2 - 18h à COURPIERE (BELLIME)

● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS (TTC)

Le TTC remercie l'ensemble des joueurs qui ont participé à notre tournoi Vendredi soir.

Félicitations aux vainqueurs Loïc VALENTIN et Florian MAZEL (Courmon).

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien: Mairie de Courpière, Conseil Départemental, Conseil Régional, Brigoulet Paysages, BMC

Construction, Les Arcades de Barjavelle, AXA - Agence Berry, Bar du square / Pause Piz-za, Boucherie GERY, Cinéma Le Rex, Coutellerie Jean Dubost, Établissement Bor-el, Pizzeria Restaurant Les Seychelles. Et pour finir, merci aux membres du TTC qui ont permis une belle organisation du tournoi.

VILLE DE
COURPIÈRE

Livradois-
Forez

Petites villes
de demain

MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »